



Les sections de Bagnolet des syndicats CGT Educ'action, snudi force ouvrière, SUD éducation et le SNUipp-FSU réaffirment leur opposition au décret sur les rythmes du 24 janvier dont la mise en œuvre entraîne une désorganisation des écoles et une dégradation des conditions de travail des enseignants. Là où il s'est mis en place cela suscite la colère et la mobilisation des collègues (grève à Aubervilliers et à Ris Orangis, grève unitaire à Paris).

Ni décret Darcos, ni décret Peillon !

Afin que nos revendications aboutissent nous exigeons de vraies négociations qui permettent une amélioration des conditions de travail des personnels et des conditions d'enseignement pour les élèves.

Nous appelons les collègues à exprimer leurs revendications par différents moyens : motion de conseil d'école, expression de conseil des maîtres, actions locales.

Nous appelons les collègues à participer massivement à la grève du 14 novembre

- assemblée générale commune avec les territoriaux à 10 heures salle pierre et marie curie
- Nous demanderons à rencontrer des représentants de la municipalité afin qu'elle intervienne pour demander l'abrogation de cette réforme et qu'elle s'engage à ne pas l'appliquer si elle n'était pas abrogée.
- manifestation parisienne à 14 heures de Luxembourg en direction du ministère